

LES MEILLEURES CONDITIONS POUR RÉALISER VOTRE PROJET IMMOBILIER EN TOUTE CONFIANCE !

Pour l'achat de votre résidence principale,
Action Logement vous accompagne et vous aide à concrétiser votre projet immobilier :

- Un prêt à taux avantageux
- Des offres de logements en accession
- Des conseils d'expert pour sécuriser votre projet.

AYEZ LE RÉFLEXE ACTION LOGEMENT !

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Les aides et prêts Action Logement sont soumis à conditions et octroyés sous réserve de l'accord d'Action Logement Services. Ils sont disponibles dans la limite du montant maximal des enveloppes fixées par les réglementations en vigueur. Pour connaître les modalités, contactez-nous.

** L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours et la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit lui rembourser les sommes versées.*



LOUER



ACHETER



FAIRE DES TRAVAUX



BOUGER



SURMONTER
DES DIFFICULTÉS

CONTACTEZ-NOUS

0970 800 800

*Du lundi au vendredi de 9h à 18h
(appel non surtaxé)*

actionlogement.fr

*Retrouvez également sur notre site internet
les coordonnées de votre agence de proximité.*

ActionLogement 

Action Logement Services

SAS au capital de 20.000.000 d'euros
Siège social : 19/21 quai d'Austerlitz 75013 Paris - 824 541 148 RCS Paris
Immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 17006232
Société de financement agréée et contrôlée par l'ACPR

 @Services_AL

ENVIE DE DEVENIR PROPRIÉTAIRE ?



DEP-ACHETER - Crédits photos : Fotolia, iStockphoto.com - Janvier 2022
Ce document ne revêt pas de valeur contractuelle et a une finalité purement informative

ActionLogement 

CONSTRUISEZ VOTRE PROJET AVEC ACTION LOGEMENT !

Vous êtes salarié(e) et vous envisagez un achat immobilier, vous avez besoin d'un financement, vous recherchez un logement à acheter, vous souhaitez être conseillé(e)...

Action Logement apporte des **solutions concrètes à vos projets immobiliers.**



J'AI BESOIN D'AIDE POUR FINANCER MON ACHAT

Pour l'achat de votre résidence principale, vous envisagez de faire construire ou d'acquérir un logement neuf, de bénéficier d'une opération sécurisée en accession sociale (PSLA, Bail Réel Solidaire...) ou d'acheter un logement HLM. **Avec son prêt* à taux avantageux,** Action Logement vous aide à financer cette acquisition.

Donnez un coup de pouce à votre projet immobilier !



J'ENVISAGE DE FAIRE DES TRAVAUX OU D'AGRANDIR

Action Logement peut également vous accompagner dans le financement de vos travaux.

Pensez-y !



JE RECHERCHE UN LOGEMENT À ACHETER

Par l'intermédiaire de ses filiales immobilières et de ses partenaires, Action Logement vous propose **une offre de logements adaptée à votre situation** : location-accession, logement neuf, en accession sociale, vente HLM...



Locataires de notre appartement depuis plusieurs années, nous y sommes attachés, nous aimons notre quartier et avons la chance d'être proches de nos lieux de travail. Aussi, lorsque nous avons reçu l'offre de notre bailleur pour l'achat de notre logement, nous n'avons pas hésité une seconde ! Obtenir un crédit était possible, mais nous avions besoin d'un peu plus que ce que l'on nous proposait. Notre employeur nous a appris qu'avec Action Logement, nous pouvions obtenir la somme qui nous manquait. Une véritable aide à l'accession à la propriété !

Laura et Bruno, 30 ans tous les deux, vivent et travaillent à Grenoble. C'est leur premier achat et leur budget était un peu limité.



JE SOUHAITE DES CONSEILS POUR SÉCURISER MON ACHAT IMMOBILIER

Action Logement vous guide dans la construction de votre projet immobilier. Un conseiller établit un diagnostic de votre situation et de votre projet d'achat après analyse de votre profil acquéreur et de l'environnement juridique et patrimonial. Il étudie la faisabilité de votre projet, effectue la recherche de solutions adaptées, vous informe sur les aides financières mobilisables et élabore un plan de financement.

Vous bénéficiez d'un accompagnement tout au long de votre parcours et pour l'ensemble de vos démarches.

Profitez de l'expertise gratuite et objective d'un conseiller pour devenir propriétaire ou investir en toute sérénité !



ET SI J'AI UN PROJET D'INVESTISSEMENT LOCATIF ?

Action Logement peut vous proposer des financements attractifs dans le cadre du programme Action Cœur de Ville.

Investir en centre-ville, c'est « investir utile » : vous contribuez à l'activité économique locale et vous aidez des salariés à se loger.